

Permettre à nos élèves de devenir plus compétents à l'oral par le biais de l'Histoire- Géographie –Education Civique

Proposition d'Annie di Martino, professeur au collège des Clayes-sous-Bois

Qu'en disent les Textes Officiels ?

Décret du 11 Juillet 2006, « Le socle commun des connaissances et des compétences »

« Savoir lire, écrire et **parler** le Français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. (...) L'expression écrite et **l'expression orale** doivent être travaillées tout au long de la scolarité obligatoire. (...)

S'exprimer à l'oral :

Il s'agit de savoir prendre la parole en public

Prendre part à un dialogue, un débat, prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue

Rendre compte d'un travail individuel ou collectif

Reformuler un texte lu ou prononcé

L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe : la volonté de justesse dans **l'expression** écrite ou **orale** (...), l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat ».

B.O. n° 32 de 2008 et B.O. du 27 août 2009 et circulaire n° 2011-189 du 3-11-2011, « Évaluation de l'histoire des arts à compter de la session 2012 »

« L'enseignement de l'histoire des arts, introduit à l'école à la rentrée 2008 et au collège à la rentrée 2009, est obligatoire à tous les niveaux de la scolarité. (...) Signe de l'importance accordée à cet enseignement, l'histoire des arts est évaluée dans le cadre du diplôme national du brevet **sous la forme d'un oral**. »

Rappel du programme de 2008, modifié en 2013

« Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques plus variées et plus complexes qu'ils confrontent de manière régulière et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit **comme à l'oral**. »

Ces deux capacités (analyse de documents et **maîtrise de l'expression écrite et orale**) concernent toutes les parties du programme. »

Comment mettre en œuvre une pratique de l'oral en classe ?

La maîtrise de la Langue Française est la compétence première du Socle commun, à tous points de vue. Elle vient en tête et elle conditionne toutes les autres. C'est la plus importante de toutes les compétences transversales. Dans nos disciplines, les capacités indiquées dans les programmes sont travaillées souvent à l'écrit, rarement à l'oral. Parfois jamais. Certains élèves de 3^{ème} passent le premier oral de leur vie d'élève le jour de l'épreuve d'Histoire des Arts. Ce qui n'est ni sérieux ni raisonnable.

Nos élèves peuvent devenir plus compétents à l'oral grâce à nos disciplines à condition de leur en ménager la possibilité, de leur proposer des temps d'expression orale. Sans oublier de travailler sur du temps long. Les élèves sont au collège pour quatre ans ; six si on considère les nouveaux cycles, nous avons donc du temps.

L'oral en Histoire- Géographie, Education, c'est quand ? Tout le temps ! On peut se fixer un minimum d'une activité orale par thème voire tous les deux ou trois chapitres. Et ce, dès la 6^{ème} puis chaque année du collège. Avec qui ? Tout seul avec sa classe ou bien en partenariat avec le professeur- documentaliste. Mieux encore, en pluri ou en transdisciplinarité. Comment ? En fournissant des outils aux élèves, des pistes : cartes heuristiques, composition d'échelles descriptives... Avec une évaluation informante et en cours de formation... Toute démarche ou presque sera la bonne du moment que les élèves ont la possibilité de parler bien au-delà de la réponse à nos questions, fermée le plus souvent. Enfin, se souvenir de ce vieux proverbe anatolien « pour faire parler les élèves, rien de mieux que de se taire ».

Ce qui suit n'a pas plus de prétention que de fournir des exemples d'activités possibles en classe. Il en existe bien d'autres.

Une démarche d'entraînement en quatre étapes : (diapo 2)

1. **Explorer** : quelques élèves volontaires prennent la parole, par exemple pour un petit exposé (sans conséquence i.e. pas de notes)
2. **Analyser** : Qu'est-ce qu'une prestation orale réussie ? Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire ? Laisser la parole aux élèves. Noter ce qu'ils disent. En commentant le moins possible si on veut qu'ils s'approprient ces informations. Si possible sans reformuler.
3. **Synthétiser** : organiser les informations dégagées par les élèves dans une petite fiche, un tableau, un petit outil consultable A CHAQUE FOIS QU'IL Y A UN ORAL A FAIRE. Jusqu'à ce que l'élève n'en ait plus besoin. Il est plus efficace que ce soit le professeur qui fasse cette fiche à condition de rester très près des formulations des élèves. Il n'est pas pensable qu'un élève s'en charge.
4. **Réinvestir** : S'essayer à la prise de parole en public, par exemple pour rendre compte d'un texte lu. Si possible, là encore, sans notation. Avec une évaluation orale, collective, bienveillante c'est-à-dire à la recherche de tout ce qui a été réussi.

Des exemples de cette démarche d'apprentissage surnommée « EASy'R » conçus par des collègues en stage interdisciplinaire ici : <http://lewebpedagogique.com/anniedimartino/2012/11/22/permets-a-nos-eleves-de-devenir-plus-competents-a-loral/>

Pour la phase d'exploration, (diapo 2) il est possible de visionner de « vrais » élèves de 3^{ème} lors d'une prestation orale en classe, ici : http://www.youtube.com/watch?v=d_9mDQ9qtuU (N.B. ce film a été tourné à d'autres fins, il n'a pas d'intérêt d'être visionné en entier avec votre classe. S'il vous intéresse, voir ici : <http://lewebpedagogique.com/anniedimartino/2011/11/30/752/>).

Voir Ziyad entre 2'59 et 3'25, Pauline (5'40-6'12) et Gwénaëlle (5'09- 5'27). Ne pas oublier de dire à vos élèves de ne pas se moquer car il a fallu beaucoup de courage pour prendre la parole devant une caméra, tous n'ont pas accepté de le faire.

En 2012-2013, cette démarche a été essayée : la classe de 3^{ème} qui a visionné les extraits a proposé comme critères d'un oral réussi « la Langue (phrases correctes, langage soutenu), la voix (être audible, articuler, ton vivant, rythme adapté), la durée (5 minutes), le contenu (qui ait du sens, complet, intéressant, du vocabulaire, dans le sujet : pertinent, exact), et l'attitude (aucun geste parasite, on regarde le public, on connaît son texte sans réciter, sans lire, être convaincant). Ce sont ces critères qui ont été réutilisés tout au long de l'année en Histoire-Géo, en Français, avec la prof-Doc lors de chaque moment d'HdA. Lors de l'épreuve en Mai 2013, selon les collègues, les prestations ont été plutôt meilleures que d'habitude.

Un exemple en 6^{ème}, les « Petits livres » (diapo 4)

Un travail Français- Histoire autour de la civilisation grecque de l'Antiquité, thème « Aux fondements de la Grèce : cités, mythes, panhellénisme ». Pour aller vite, il s'agit de faire lire un opuscule de la collection « Histoires noires de la mythologie », puis de le présenter à la classe avec pour seul soutien sous les yeux un « petit livre ». Ma collègue de Français fait la présentation détaillée sur son blog <http://lewebpedagogique.com/carorourou/2eme-projet-interdisciplinaire/>. Voici quelques exemples de production d'élèves <http://fr.calameo.com/read/0000506388fe9e0cfd2e6> et <http://fr.calameo.com/read/0000506388fe2604abf83d>. Ici s'applique un autre proverbe d'Anatolie « Pas d'oral sans écrit, mais pas d'oral avec un écrit ». Faire vivre à nos élèves qu'un oral se passe mieux avec un support sous les yeux, un brouillon, une carte heuristique mais pas avec la rédaction du texte complet. Le travail du (ou des) enseignants (en cas de co-intervention. Ici, prof-doc, Lettres, Arts Plastiques et Histoire) est de donner les consignes, d'accompagner les enfants dans leurs recherches et leur compréhension du texte lu en binôme, d'évaluer à mi-parcours (en indiquant ce qui est fait, ce qui est à améliorer, ce qu'il reste à faire), d'indiquer les nombres de séances à venir sans volonté de stresser les élèves mais avec exigence.

Un exemple en 5^{ème}, les « mini exposés » (diapo 5)

Lassées de voir et d'entendre les élèves ânonner un texte au mieux recopié, au pire copié- collé de n'importe où chaque fois qu'il y avait un exposé à faire, avec la collègue documentaliste, nous avons organisé les « exposés d'une minute chacun », sans texte avec le soutien d'une image projetée.

En une minute, même sans support écrit, les élèves ont eu le plaisir de découvrir qu'en s'appuyant bien sur l'image projetée, ils arrivaient à donner beaucoup d'informations sans que leurs camarades ne s'énervent ou s'ennuient.

A la fin de chaque série de quatre mini exposés, les auditeurs pouvaient poser des questions, demander une reformulation. Ensuite, les « mini conférenciers » posaient eux-mêmes des questions au public pour voir s'il avait bien écouté. Un moment très ludique pendant lequel même les silencieux et les élèves en grande difficulté se sont manifestés à bon escient.

Ce travail a été mené dans le cadre de l'ancien programme sur « les voyages de découverte ». Le nouveau programme de Géographie se prête très bien au même type d'activités en classe.

Un exemple en 4^{ème} en Education Civique, « lire et utiliser différents langages » (diapo 6)

Pour rendre nos élèves actifs dans nos disciplines, en particulier à l'oral, il va nous falloir modifier la forme des cours et à la fois sortir du magistral et à la fois le réhabiliter. En sortir afin de cesser d'occuper tout l'espace auditif des élèves et leur laisser la place pour penser, réfléchir, parler, se tromper. Le réhabiliter pour prendre fermement et exclusivement la parole pour un apport purement magistral (même pas dialogué), très informatif, sur un temps suffisamment court pour que les élèves écoutent jusqu'au bout à savoir 10 minutes. Le reste du temps, les élèves travaillent seuls ou à plusieurs, à l'écrit et à l'oral sous la houlette du prof qui est le garant du bon déroulement du cours, qui cadre les activités et encadre les élèves afin qu'ils aillent chacun le plus loin possible dans le développement de leurs capacités (celles au programme !). Après cet apport, les élèves peuvent par exemple être invités à redire ce qu'a dit le prof, par 2 ou 3. A rédiger une synthèse à l'aide des informations que le professeur a écrit au tableau au fur et à mesure.

Dans l'exemple de la diapo 4, il n'y a pas encore d'apport, le prof est seulement « le passeur » entre un texte fondamental et la réflexion des enfants sur la liberté (que certains ont défini en début d'heure comme le droit de tout faire...). Pour beaucoup encore, à l'heure suivante, le conducteur qui a grillé le feu orange était dans son droit, le collégien n'avait qu'à faire attention. A la fin de l'échange collectif qui a suivi, certains élèves ont commencé à se déplacer dans leur positionnement grâce à la parole de leurs pairs, j'en suis persuadée, plus que par la mienne.

D'autres exemples en 3^{ème} :

En Histoire, préparer et prononcer le discours d'inauguration d'un monument aux morts dans les années 20 (dia 7).

En Education Civique, présenter l'actualité de la semaine à l'aide la presse écrite ou numérique

En guise de conclusion :

Il me semble que pour l'oral comme pour les autres capacités indiquées dans nos programmes, il doit être possible de mettre en place toute sortes d'activités de la 6^{ème} à la 4^{ème} afin qu'arrivés en 3^{ème}, les élèves aient développé leurs compétences à un niveau au moins suffisant pour réussir les épreuves du DNB et qu' il n'y ait « plus qu'à » enseigner les programmes en disposant de tout le temps disponible sans avoir besoin outre mesure de passer du temps sur de la méthodologie.

« Pour aller plus loin »...

Une bibliographie rapide sur mon blog, <http://lewebpedagogique.com/anniedimartino/2013/10/31/permets-a-nos-eleves-de-devenir-plus-competents-a-loral-par-le-biais-de-lh-g-ec-bibliographie-rapide/>

Un outil d'évaluation informante en cours de formation, l'évaluation descriptive (diapo 8).